

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 6 février 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS

Maude Bellefeuille
Isabelle Boileau
Gérardine Boulette
Karine Chouinard
Marie-Ève Claveau
Alexandra Coulombe
Ali Meghoufel
Jenny Poliquin
Stéphanie Veilleux
Frédéric Racicot, parent substitut

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Sandra Thibeault, directrice
Marie-Hélène Paradis, directrice adjointe

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) :

Nathalie Picard
Lise Paquet

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice, Madame Thibeault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45. Mme Stéphanie Veilleux est secrétaire substitut pour la séance en l'absence de Mme Nathalie Picard.

<p>272CÉ2024-06-02-001</p>	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Proposé par Isabelle Boileau et secondé par Frédéric Racicot.</p>
<p>272-CÉ2024-06-02-002</p>	<p>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 NOVEMBRE 2023</p> <p>La date de l'ordre du jour est erronée. On aurait dû lire : 14 novembre 2023</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Ali Meghoufel.</p> <p>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>4.1 Fonds à destination spéciale : Mme Thibeault annonce que 2 402,98 \$ ont été utilisés pour 2 représentations de <i>As-tu rempli ton sceau?</i></p> <p>4.2 Campagne de financement : plaques de donation pour la classe extérieure sont une possibilité peu coûteuse. Il manque environ 6000 \$ pour la construction de la classe convoitée. Les enseignantes confirment que le conseil des élèves est d'accord pour financer le projet à l'aide de commandites d'entreprises locales en échange d'une plaque de donateur.</p> <p>4.3 Climatiseurs : Mme Chouinard évoque l'idée de solliciter des entreprises pour l'achat de climatiseurs pour les classes. Mme Thibeault note que des vérifications quant au réseau électrique devront être faites.</p> <p>4.4 Classe extérieure : Les discussions mènent à la décision de faire une campagne de commandites :</p> <p>Décision : Une campagne de commandite sera lancée pour la classe extérieure. Mme Thibeault et l'équipe école feront une communication écrite pour demander les commandites en échange d'une plaque au nom des commanditaires qui sera affichée sur les meubles de la classe extérieure.</p> <p>Proposé par Jenny Poliquin et secondé par Marie-Ève Claveau.</p>
<p>272CÉ2024-06-02-003</p> <p>272CÉ2024-06-02-004</p>	<p>5. PAROLE À LA DIRECTION</p> <p>5.1 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2023-2024 Mme Marie-Hélène Paradis, nouvellement nommée directrice adjointe est présentée au CÉ. Mme Paradis présente le plan de lutte pour contrer l'intimidation au CÉ. Le système SOI pour consigner les comportements des élèves est présenté. Ce système permet aux intervenants d'avoir des informations centralisées.</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Frédéric Racicot.</p>

272CÉ2024-06-02-005	<p>5.2 Projet éducatif 2023-2027</p> <p>Mme Thibeault présente le nouveau projet éducatif 2023-2027. Les objectifs sont différents puisqu'ils sont en lien avec le PEVR. Les objectifs, les indicateurs et les cibles sont dorénavant établis par une équipe du Centre de services scolaire, à l'exception du volet bien-être qui demeure au niveau de l'école.</p> <p>Proposé par Ali Meghoufel et secondé par Alexandra Coulombe.</p>
272CÉ2024-06-02-006	<p>5.3 Grille-matières 2024-2025</p> <p>Mme Thibeault présente la grille-matières 2024-2025 qui demeurera la même que cette année.</p> <p>Proposé par Marie-Ève Claveau et secondé par Gérardine Boulette</p>
272CÉ2024-06-02-007	<p>5.4 Activités de Noël (approbation par courriel)</p> <p>Le calendrier des activités de Noël 2023 transmis par courriel est approuvé par le CÉ.</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Karine Chouinard</p>
272CÉ2024-06-02-008	<p>5.5 Fat bike pour les élèves de 6^e année et la classe multi 3^e cycle (approbation par courriel)</p> <p>Dans le cadre de la mesure ministérielle À l'école, on bouge, les élèves recevraient un cours d'une heure le 7 février prochain par des instructeurs de Bruno Vélo dans la cour de l'école, mais si les conditions météorologiques le permettent, l'activité se déroulerait au parc Armand-Frappier. Tout l'équipement est fourni.</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Karine Chouinard</p>
272CÉ2024-06-02-009	<p>5.6 Ski de fond pour les élèves de préscolaire et de 2^e année (approbation par courriel)</p> <p>Dans le cadre de la mesure ministérielle À l'école, on bouge, les élèves recevraient un cours d'une heure d'initiation au ski de fond par des instructeurs de Ski de fond Québec sur la cour d'école. L'équipement est fourni. Cette activité se déroulerait le 13 février prochain.</p> <p>Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Karine Chouinard</p>
272CÉ2024-06-02-009	<p>5.7 Directive du MEQ sur l'interdiction des cellulaires en classe (approbation par courriel)</p>

Une nouvelle norme ministérielle est entrée en vigueur le 31 décembre 2023 en lien avec l'interdiction des cellulaires en classe. Pour ce faire, nous devons ajuster nos règlements de l'école. Nous avons donc ajouté des détails (en gras) au point en lien avec les appareils électroniques. Ces ajouts proviennent du libellé ministériel.

- Tous les appareils électroniques pouvant enregistrer, prendre des photos ou filmer (ex. cellulaire, montre intelligente...).

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants :

- **Lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;**
- ou**
- **Si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent**

Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

Proposé par Maude Bellefeuille et secondé par Karine Chouinard

272-CÉ2024-06-02-010

5.8 Sommes transférées à l'établissement

Mme Thibeault présente la grille des sommes transférées à l'école. Elle explique les différentes mesures ministérielles et les façons dont les sommes sont dépensées pour les différentes mesures.

Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2023-2024 | Adoption

L'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2023-2024 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur

déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.

La directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Isabelle Boileau secondée par Gérardine Boulette il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

272CÉ2024-06-02-011

6. PAROLE AUX ENSEIGNANTES

Les enseignantes parlent de la classe neige et des conditions hivernales qui étaient parfaites. Elles sont contentes de voir leurs élèves dans un autre contexte.

7. PAROLE AU SERVICE DE GARDE

Mme Boileau parle de la journée pédagogique du 24 novembre 2023 à l'école du cirque. 60 élèves ont pu y participer.

La danse de Noël a attiré plus de 200 enfants, ce fut un franc succès.

Il y a eu la pédagogie du 8 janvier 2024 sous le thème du tour du monde qui se tenait à l'école. Mme Boileau décrit la variété d'activités offertes aux élèves présents.

Le 29 janvier 2024, c'est sous le thème Harry Potter que les élèves ont été accueillis au service de garde à l'occasion de la journée pédagogique.

Mathis et Sabrina se joindront à l'équipe du service de garde pour effectuer leur stage, dans le cadre de leurs études collégiales, ils seront respectivement en 4^e et 3^e année.

Les Activités ludiques turbulentes (ALT) sont instaurées au service de garde.

8. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Coulombe, représentante au comité de parents, présente un résumé de la dernière réunion.

Le comité de parents a présenté l'offre de services pour les enfants à besoins particuliers dont le déploiement sur trois ans est presque terminé.

Ils ont eu des discussions sur l'application du plan de lutte à l'intimidation dans les différentes écoles de même que des échanges sur les stratégies pour le bien-être des élèves

Le comité de parents a mis l'accent sur l'importance de miser sur la pluridisciplinarité pour aider les élèves à besoins particuliers.

Le sujet de la sécurité autour des écoles a été apporté, certaines écoles mettent à l'œuvre les élèves plus vieux aux traverses.

9. CORRESPONDANCE

Mme Thibeault a reçu une offre de campagne de financement de la compagnie Perfection (chocolats de Pâques).

10. AUTRES SUJETS

Aucun de sujet supplémentaire à traiter.

11. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y avait pas de public présent.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

272CÉ2024-06-02-
012

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Isabelle Boileau et secondé par Ali Meghoufel membres, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Karine Chouinard
La présidente

Sandra Thibeault
La direction